

La compagnie Okkio contrainte de quitter ses locaux par la municipalité RN de Morières-lès-Avignon

Historiquement implantée à Morières-lès-Avignon, dont le Conseil Municipal est à majorité Rassemblement National, la compagnie Okkio¹, spécialisée dans les spectacles et les actions en direction des très jeunes publics co-signait et relayait, en juin 2024, un communiqué émanant de l'UFISC – Union d'Intervention des Structures Culturelles - appelant à une « *Mobilisation contre l'extrême-droite, pour une alternative forte, solidaire et populaire !* » publié à l'occasion des élections législatives de juin 2024 ([lire le communiqué](#)).

Le 9 juillet suivant, la compagnie reçoit une lettre de la Mairie de Morières-lès-Avignon leur reprochant d'avoir « pris position politiquement contre le Rassemblement national, en cosignant et en appelant à cosigner » le communiqué en question. Dans cette lettre, M. le Maire de Morières-lès-Avignon, Grégoire Souque, leur reproche notamment « d'assimiler le Rassemblement national à l'extrême droite », accusation totalement injustifiée puisqu'en date du 16 août 2023, le ministre de l'intérieur et des Outre-mer, par la circulaire IOMA2322276J, a classé dans la « Grille des nuances à attribuer aux candidats aux élections sénatoriales de 2023 » le RN comme un parti d'extrême droite. Puis, le Conseil d'Etat, le 11/03/24, a rejeté la demande du RN visant à annuler ce classement.

M. Souque reproche également à la compagnie « d'exposer la municipalité de Morières et la majorité de ses représentants élus à une publicité négative », accusation infondée elle aussi car par la signature de ce communiqué, les membres de la compagnie ont exprimé une opinion en tant que citoyen-ne-s et artistes, face à une situation nationale et non municipale. M. le Maire de Morières-lès-Avignon considère que la prise de position de la compagnie, malgré son droit et sa liberté à exprimer ses opinions politiques, contrevient à un article de la convention de partenariat et d'objectifs liant l'association à la commune.

Deuxième acte : la compagnie Okkio reçoit une seconde lettre de la Mairie de Morières-lès-Avignon, en date du 23 juillet 2024, ayant pour objet la non-reconduction de leur convention pour 2024 – 2025. Faisant fi du travail territorial engagé par la compagnie depuis 12 ans et des relations nouées avec les services de la mairie, elle n'y justifie en rien ce choix si ce n'est de vouloir donner à d'autres associations moriéroises la possibilité de développer leurs activités. En leur supprimant l'accès à l'espace Folard, sans concertation et de manière unilatérale, le maire de Morières-lès-Avignon impose ainsi à la compagnie Okkio l'arrêt des Parent'aises Musicales dans la commune de Morières-lès-Avignon, après 12 ans de travail, et 6000 personnes - dont 3500 enfants - ayant bénéficié de ces temps de rencontres Parent-Enfant autour de la musique et du chant. Face à cette situation, et afin de pouvoir poursuivre ses activités, la compagnie OKKIO décide de transférer son siège social à Avignon, où elle cherche à trouver un nouveau lieu d'accueil. Et elle perd l'accès aux subventions dont elle bénéficiait de la part de la commune.

S'il n'est, bien sûr, opéré aucun rapprochement par M. le Maire, au sein de ces deux courriers, entre la dénonciation de la prise de position de la compagnie et la suspension de leur convention, le lien de cause à effet semble évident et nous y dénonçons une forme de sanction politique. Et donc un acte indirect d'atteinte à la liberté associative, d'expression et de création de la compagnie.

Il nous est intolérable que des artistes, œuvrant pour le bien commun dans le cadre d'une association citoyenne, puissent faire l'objet de telles sanctions totalement arbitraires et contraires aux valeurs que nous défendons, pour l'unique et seule raison d'avoir exprimé une opinion contre les idées d'extrême-droite. Nous y voyons une forme évidente de censure et d'atteinte à leurs libertés - fondamentales - de créer et de s'exprimer. Nous souhaitons

¹ <https://compagnie-okkio.fr/>

apporter notre soutien à la compagnie Okkio et dénoncer publiquement les actes de M. Grégoire Souque, maire de Morières-lès-Avignon, soutenu par le Rassemblement National. Nous nous révoltions face à une telle situation, d'autant qu'elle est loin d'être isolée, comme vient le démontrer l'actualité récente autour du théâtre de l'Escapade à Hénin-Beaumont. Fin janvier, le maire RN Steeve Briois a en effet mis fin au bail de l'association culturelle, figure historique du territoire depuis plus de 50 ans, suite à un conflit qui dure depuis plusieurs mois².

Tout comme nous l'avons fait à l'occasion des élections législatives de 2024, nous continuerons à nous mobiliser face à une extrême droite de plus en plus décomplexée et destructrice, en particulier à l'aune des échéances électorales à venir en 2026 (municipales) et 2027 (présidentielles). Nous invitons chacune et chacun à partager ce communiqué, à remonter les difficultés des structures auprès des organisations collectives et à lutter contre ces attaques et pour le respect des droits fondamentaux.

Communiqué du 12 mars 2025

Signataires :

- **UFISC** – Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles
- **RamDam** – Réseau interprofessionnel des musiques jeune public
- **Association Enfance et Musique** – Eveil culturel et petite enfance
- **La Belle Saison en PACA**
- **Le Totem** - Scène conventionnée d'intérêt national Art, enfance, jeunesse



Contact :

Grégoire PATEAU, Chargé des dynamiques territoriales de l'UFISC : gregoire.pateau@ufisc.org.

² <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-reportage-de-la-redaction/la-mairie-rassemblement-national-d-henin-beaumont-reprend-les-clefs-du-theatre-de-l-escapade-2771103>